COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 17 mars 2005, à 19h30, au siège social de la commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École Albert-Schweitzer	**Alain Carrier**
Antoine-Girouard	**Renée Asselin**
Arc-en-Ciel	**Serge Lefebvre**
Au-Fil-de-l'Eau	**Sylvain Tatlock**
Aux-Quatre-Vents	**Francine Armstrong**
De Bourgogne	**Serge Gélinas**
De l'Amitié	**Pierre Trudel**
De L'Aquarelle	**Sébastien Houle**
De La Broquerie	**Jean-François Savard**
De La Chanterelle	**Donald Audet**
De La Mosaique	**Daniel Major**
De La Roselière	**Marc Giroux**
De La Source	**François Cournoyer**
De Montarville	**Carole Vigneault**
De Salaberry	**Chantal Allinger**
Du Carrousel	**Hélène Saint-Amant**
Du Grand-Chêne	**Hélène Leblanc**
Du Tourne-Vent	**Laurent Matte**
La Farandole	**Nathalie Langevin**
La Roseraie	**André Michaud**
L'Arpège	**Stéphane Lemay**
Le Jeunes Découvreurs	**Nathalie Duchesneau**
Ludger-Duvernay	**Mireille Louis-Seize**
Mère Marie-Rose	**Gino LeBrasseur**
Monseigneur-Gilles-Gervais	**Pascale Gagnon**
Paul VI	**Yvan Bourgault**
Père-Marquette	**Michel Bibeau**
Sacré-Cœur	**Pierre Gagnon**
Saint-Charles	**Geneviève Bergeron**
Saint-Mathieu	**Marc Gendron**
École d'éducation internationale	**Manon Croteau**
Secondaire De Mortagne	**Marie Fortin**
Secondaire du Mont-Bruno	**Diane Miron**
Secondaire Le Carrefour	**Sylvie Lapointe**
Secondaire Polybel	**Katty Lafranchise**

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE : monsieur

École	**Du Moulin**	**Alain Houle**

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	**De La Passerelle**	**Benoît Marcoux**
	De la Pommeraie	**Dominique Denicourt**
	De l'Envolée	**Myreille Payment**
	Des Trois-Temps	**Jasmine Desmarais**
	Du Parchemin	**Robert Denis**
	Georges-Étienne-Cartier	**Aucun**
	J.-P.-Labarre	**Aucun**
	Jacques-De Chambly	**Daniel Désautels**
	Jacques Rocheleau/St-Basile	**Serge Tremblay**
	Jolivent	**Sylvie Gadoury**
	Le Petit-Bonheur	**Lucie Lamontagne**
	Le Rucher	**Simon Charron**
	Le Sablier	**Karina Tremblay**
	Le Tournesol	**Sylvain lacasse**
	Les Marguerite	**Aucun**
	Louis-Hippolyte-Lafontaine	**Normand Tremblay**
	Marie-Victorin	**Aucun**
	Notre-Dame	**Luc Lamoureux**
	Pierre Boucher	**Gisèle Cyr**
	Saint-Denis	**David Lalonde**
	Sainte-Marie	**Caroline Gauthier**
	Secondaire de Chambly	**Céline Desjardins**
	Secondaire du Grand-Coteau	**Denis Morissette**
	Secondaire François-Williams	**Julie Couture**
	Secondaire Ozias-Leduc	**Michel Lemieux**
	Centre des services alternatifs	**Aucun**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente du Comité de parents, Madame Hélène Leblanc, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

résolution n CP-057-03-17

Madame Carole Vigneault propose d'adopter l'ordre du jour. Elle est secondée par Madame Geneviève Bergeron.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- **3.1 PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2005**
- **3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

4. PAROLE AU PUBLIC

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE
- **5.1 RÉGIME PÉDAGOGIQUE**

6. MOT DU PRÉSIDENT

7. RETOUR DE CONSULTATION
- **7.1 RETOUR DE CONSULTATION SUR LE CALENDRIER**

8. CANDIDATURE À LA FCPQ

PAUSE

9. ÉLECTION À LA TRÉSORERIE

10. CONGRÈS 27 ET 28 MAI

11. TRÉSORERIE

12. PAROLE AUX MEMBRES

13. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS
- **13.1 PARENTS-COMMISSAIRES**
- **13.2 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**
- **13.3 ACPM**
- **13.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

14. AUTRES SUJETS

15. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2005

3.1 Procès-verbal du 17 février 2005

résolution n CP-058-03-17

Monsieur Pierre Trudel, secondé par Madame Sylvie Lapointe, propose l'adoption du procès-verbal, après les précisions suivantes :

- Au point 4, il doit être précisé que Madame Lucie Messier est présente au Comité de parents à titre d'observatrice seulement.
- Au point 6, concernant la démission de Madame Estelle Ouellet, lire plutôt : « …Madame Sylvie Lapointe va lui faire parvenir une lettre de remerciement en leur nom ».
- Au point 6, concernant la demande du syndicat de l'enseignement de Champlain, il doit être précisé que le Comité de parents ne veut pas servir de tribune entre les 2 parties.
- Au point 10, lire plutôt 22h40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suivi du procès-verbal

La présidente, Madame Hélène Leblanc, mentionne ces 2 suivis au procès-verbal du Comité de parents du 17 février 2005 :

- Le projet **ANCRE** apparaîtra sous peu sur le site internet du Comité de parents;
- Concernant la consultation sur la participation des parents, les retours ont été acheminés à la **FCPQ**.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Régime pédagogique

Madame France Langlais fait la présentation du document sur le Régime pédagogique pour le primaire et le secondaire. Celui-ci fait l'objet d'une consultation officielle, et le but de la présentation de ce soir est d'avoir une bonne compréhension du document distribué à cet effet.

Madame Langlais invite les représentants à poser leurs questions après chaque article présenté.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

- La conférence de Monsieur Roch Chouinard, portant sur le décrochage scolaire, a attiré environ 180 personnes le 10 mars dernier. Il s'agit d'une bonne participation. Monsieur Chouinard a accepté que le comité de parent puisse mettre sa présentation power point sur son propre site internet.

- Madame Leblanc invite les membres du Comité à lui remettre les réponses au sondage sur l'enseignement religieux à l'école, afin d'en faire un compilation dont les résultats seront acheminés à la **FCPQ**.

- Les représentants intéressés à participer au Congrès de la **FCPQ** doivent s'inscrire avant le 21 avril. Madame Leblanc précise qu'un chèque au montant de $75,00 doit être joint à l'inscription, en guise de dépôt de garantie de participation. Ce chèque sera remis après le congrès.

- Madame Leblanc a reçu des directives concernant le « règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens de communications ».

- Il reste des copies de la brochure sur le Colloque de l'**ACPM** qui aura lieu le 9 avril 2005. Les intéressés peuvent venir s'en procurer

7. RETOUR DE CONSULTATION

7.1 Retour de consultation sur le calendrier

Madame la présidente demande s'il y a des objections à l'adoption du calendrier tel que présenté lors de la dernière réunion. Certains membres s'objectent.

résolution n CP-059-03-17

Monsieur Sébastien Houle, secondé par Monsieur Daniel Major, propose que les journées pédagogiques des 5 et 6 décembre soient déplacées aux 22 et 23 décembre.

Madame Nathalie Duchesneau demande un vote sur la proposition.

Il y a vote, et la proposition est rejetée à majorité.

résolution n CP-060-03-17

Madame Renée Asselin, secondée par Monsieur François Cournoyer, suggère que les journées pédagogiques des 5 et 6 décembre soient déplacées en vue de pouvoir planifier 3 journées pédagogiquesà la fin des étapes.

résolution n CP-061-03-17

Monsieur André Michaud, secondé par Monsieur Marc Giroux, suggère un amendement à cette 2ième proposition, soit de déplacer la journée pédagogique du 5 décembre au 9 novembre, et celle du 6 décembre au 26 janvier, en vue d'un meilleur équilibre des étapes.

Madame Mireille Louis-Seize demande le vote concernant la proposition amendée.

Les résultats du vote se partagent comme suit : *OUI : 11 NON : 18 ABSTENTIONS : 7*

La proposition amendée est rejetée à majorité.

Madame la présidente demande le vote concernant la proposition de Madame Asselin, non amendée.

Les résultats du vote se partagent comme suit : *OUI : 9 NON : 17 ABSTENTIONS : 5*

La proposition est rejetée à majorité.

résolution n CP-062-03-17

Monsieur Serge Gélinas propose que les journées pédagogiques des 5 et 6 décembre soient déplacées *ailleurs* (sans préciser où).

Madame Manon Croteau demande le vote concernant cette proposition.

Les résultats du vote se partagent comme suit : *OUI : 8 NON : 23 ABSTENTIONS : 5*

La proposition est rejetée à majorité.

résolution n CP-063-03-17

Considérant que le plan triennal convenu pour le calendrier scolaire couvrait 2003-2004, 2004-2005, et 2005-2006

Considérant qu'une attention particulière a été portée pour diversifier la tenue des journées pédagogiques;

Il est proposé par Madame Mireille Louis-Seize, secondée par Madame Carole Vigneault, que le Comité de parents appuie le projet de calendrier tel que présenté par la Commission scolaire.

Le Comité de parents est favorable au regroupement de deux journées pédagogiques aux étapes.

Madame la présidente demande le vote concernant cette proposition.

Les résultats du vote se partagent comme suit : *OUI : 21 NON : 13 ABSTENTIONS : 2*

La proposition est acceptée à majorité.

8. CANDIDATURE À LA FCPQ

résolution n CP-064-03-17

Des postes sont ouverts à la **FCPQ**. Il s'agit du poste de président, et des postes de directeurs de régions. La candidature de toute personne intéressée à l'un de ces postes doit être appuyée par son Comité de parents.

Il est proposé par Monsieur Yvan Bourgault, secondé par Madame Marie Fortin, que le Comité de parents autorise Madame Diane Miron à être candidate au poste de présidente lors des élections au conseil d'administration de la **FCPQ** le 27 mai 2005.

Madame la présidente demande le vote, et la proposition est acceptée à l'unanimité.

PAUSE

9. ÉLECTION À LA TRÉSORERIE

résolution n CP-065-03-17

Madame Sylvie Lapointe, secondée par Monsieur Sylviain Tatlock, propose la candidature de Madame Nathalie Langevin au poste de trésorière.

Madame Langevin est intéressée par le poste, et est élue à l'unanimité.

10. CONGRÈS DES 27 ET 28 MAI

Deux représentants et deux substituts sont invités à participer à l'Assemblée générale du Congrès.

résolution n CP-065-03-17

Madame Manon Croteau se propose, appuyée par Madame Carole Vigneault, comme déléguée officielle du Comité de parents à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale de la FCPQ le 27 mai 2005.

Madame Mireille Louis-Seize se propose, appuyée par Monsieur Pierre Gagnon, comme déléguée officielle du Comité de parents à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale de la FCPQ le 27 mai 2005.

Madame Hélène Leblanc se propose, appuyée par Madame Geneviève Bergeron, comme déléguée officielle du Comité de parents à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale de la FCPQ le 27 mai 2005.

Madame Manon Croteau retire sa candidature.

Il est donc accepté à l'unanimité que Mesdames Louis-Seize et Leblanc agiront comme représentantes à l'Assemblée générale du Congrès.

résolution n CP-066-03-17

Madame Geneviève Bergeron, secondée par Madame Sylvie Lapointe, propose Madame Manon Croteau comme **substitut** aux déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale de la FCPQ le 27 mai 2005.

Madame Nathalie Langevin, secondée par Mireille Louis-Seize propose Madame Katty Lafranchise comme **substitut** aux déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale de la FCPQ le 27 mai 2005

Il est donc accepté à l'unanimité que Mesdames Croteau et Lafranchise agiront comme substituts à l'Assemblée générale du Congrès.

11. TRÉSORERIE

résolution n CP-067-03-17

Il est proposé par Monsieur Yvan Bourgault appuyé par Monsieur Pierre Trudel,

- que le comité de parents paie l'inscription au congrès de la FCPQ et les frais de déplacement pour un maximum de 18 parents;
- que les frais de déplacement soient remboursés à raison de 0,35$/km et que la distance parcourue soit calculée à partir de la résidence du participant;
- que les frais de gardiennage soient remboursés pour un montant maximum de 60$ pour la fin de semaine.
- qu'une somme de 25$ soit ajoutée pour le covoiturage;
- que tout parent qui s'inscrit au congrès ait la responsabilité de trouver un substitut pour le remplacer s'il est dans l'impossibilité de se présenter;
- qu'un chèque au montant de 75$, payable au Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes et postdaté à la date du congrès, soit remis en dépôt de garantie avec l'inscription au congrès. Ce chèque sera encaissé si ni le parent inscrit ni son substitut ne se présente au congrès.

résolution n CP-068-03-17

Il est proposé par madame Madame Nathalie Langevin appuyée par Madame Katty Lafranchise,

- que le comité de parents rembourse les frais d'inscription de 25$ au colloque de l'ACPM pour tous les membres participants;
- que le comité de parents rembourse les frais de gardiennage pour un montant de 10$ par enfant.
- que les frais de déplacement au colloque soient remboursés selon les règles établies par le comité de parents pour les réunions régulières.
- le formulaire d'inscription, incluant les choix d'ateliers, doit être transmis directement à l'ACPM avec un chèque personnel de 25$. Cette somme devra être ajoutée au compte de dépenses pour remboursement et le reçu doit y être joint.

12. PAROLE AUX MEMBRES

- Madame Renée Asselin demande à tous les représentants de bien réfléchir sur leur rôle de représentant au sein du Comité de parents lorsque vient le temps de prendre la parole, afin d'alléger les périodes de commentaires et de situer les débats sur le bien-être des enfants.
- Madame Hélène Saint-Amant demande au Comité de parents d'intervenir auprès de la Commission scolaire afin qu'il y ait un adjoint dans chaque école. Elle souligne le peu de continuité dans la représentation de l'autorité à l'intérieur de son école. Madame la présidente demande aux membres si cette situation est généralisée. Elle constate que c'est un cas particulier et propose à Mme St-Amant d'en faire part à son CÉ dans un premier temps.

13. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Sylvie Lapointe suggère de reporter ce point à une autre réunion. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

14. AUTRES SUJETS

Aucune intervention.

15. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Étant donné l'heure tardive, il n'y a pas d'évaluation de la rencontre.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

résolution n CP-069-03-17

Monsieur Pierre Gagnon propose que la séance soit levée. Il est secondé par Monsieur Sylvain Tatlock.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, la séance est levée, il est 22h40.

Hélène Leblanc,
Présidente

Madeleine Dostaler,
secrétaire